

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES

Marché n° 2011- 013

CAHIER DES CHARGES



Midi-Pyrénées Innovation
Agence régionale de l'innovation
9-11 rue Matabiau
BP 78534
31685 Toulouse Cedex

Objet de la consultation :

**Formation, coaching stratégique
et accompagnement dans l'élaboration de plan d'actions thématiques**

Date d'envoi de la demande : **17 Novembre 2001**
Date limite de remise des offres : **28 novembre 2011 – 12h**
Choix des candidats : semaine : **49/2011**
Date d'exécution souhaitée : **2012**

ORGANISME QUI PASSE LA COMMANDE

Identité

Midi-Pyrénées Innovation
9-11 rue Matabiau
BP 78534
31685 Toulouse Cedex

Représentant

Le Directeur Général de Midi -Pyrénées Innovation
Christophe Nicot

1 - Contexte

L'Agence Régionale de l'Innovation, Midi-Pyrénées Innovation est une association Loi 1901 qui a pour principales missions de :

- Participer au développement économique de l'ensemble du territoire de Midi-Pyrénées, en mettant l'innovation, sous ses différentes formes, au cœur de la stratégie de développement des entreprises existantes, quels que soient leur niveau et leur intensité technologique.
- Améliorer la cohérence et l'efficacité du système régional d'innovation, en développant des fonctions inexistantes ou insuffisamment développées et en mutualisant les fonctions supports dispersées et parfois redondantes. Midi-Pyrénées Innovation s'insère ainsi dans le réseau des acteurs existants en recherchant la complémentarité et en développant des relations partenariales.
- Renforcer le rôle de stratège de la Région Midi-Pyrénées et de l'Etat à travers une analyse prospective des besoins des entreprises en matière de soutien à l'innovation, la proposition de nouveaux modes d'intervention pour y répondre et l'évaluation des actions mises en œuvre.

Dans le but de sensibiliser les entreprises régionales sur la nécessité d'intégrer la propriété intellectuelle dans l'élaboration de leur stratégie de développement, Midi-Pyrénées Innovation a mis en œuvre une action collective sur l'année 2010 pour accompagner 10 entreprises régionales sur cette thématique.

Midi-Pyrénées innovation souhaite pour l'année 2012 reconduire ce type d'opération.

2 - Présentation de l'Action collective

2.1. Cible

Nous cibons pour cette opération des entreprises à fort potentiel de croissance s'appuyant sur la maîtrise particulière d'une technologie innovante matérialisée par des titres de propriété industrielle, des démarches de propriété intellectuelle ou de logiques d'actifs immatériels.

2.2. Objectifs

Cette action a pour but de sensibiliser un panel d'entreprises régionales sur la nécessité d'intégrer la propriété intellectuelle et les actifs immatériels dans l'élaboration de leur stratégie de développement au travers d'un cycle de formation et d'un accompagnement stratégique.

2.3. Intervenants

Des intervenants ou des acteurs du financement (Oséo) et de la propriété intellectuelle (INPI) pourront être sollicités par Midi-Pyrénées Innovation pour amener leurs compétences dans cette action. Les modalités d'intervention seront déterminées avec le candidat retenu.

3 – Besoins

Le candidat proposera dans son offre une phase de formation, une phase de coaching stratégique personnalisé et l'accompagnement des entreprises dans la réalisation d'un plan d'action thématique (mise en place d'une stratégie propriété intellectuelle, réalisation d'un business plan, ...).

* La phase de formation se composera de plusieurs modules à hauteur de 11 jours :

- Diagnostic économique et financier
- Analyse stratégique
- Marketing stratégique et PI
- Analyse des marchés
- Déploiement à l'international : approche stratégique et interculturelle
- Intelligence économique et veille technologique
- PI et outil de développement
- Optimisation des ressources humaines dans un contexte d'innovation
- E-commerce et gestion de l'image de l'entreprise sur internet

- Mise en œuvre du business plan
- ...

* La phase coaching stratégique prendra la forme d'un accompagnement personnalisé de 2 jours par entreprises.

L'accompagnement dans la réalisation d'un plan d'action thématique sera le résultat final du processus de maturation du projet de développement économique et financier cohérent en fonction des choix stratégiques identifiées par les entreprises.

3.1. Les attentes

Le prestataire disposera des moyens pour permettre aux entreprises engagées dans l'action collective à :

- Mettre en place des outils méthodologiques en terme de diagnostic économique et financier de leur entreprise,
- Définir les principaux axes stratégiques caractérisant la politique d'une Pme ayant un fort potentiel technologique,
- Optimiser la gestion d'un portefeuille « PI » et maîtriser la valorisation de ce dernier,
- Utiliser à bon escient les ressorts de l'intelligence économique
- Analyser les marchés en mettant en évidence un déploiement international,
- Organiser et optimiser les ressources humaines dans un contexte de développement de l'innovation,
- Construire un plan d'action thématique

Le candidat devra être titulaire de l'agrément au titre de la formation professionnelle.

4 - Réunions avec les membres du comité de pilotage

Le candidat sélectionné, assistera aux réunions du comité de pilotage de l'opération ou à toute autre réunion de travail provoquée par Midi-Pyrénées Innovation.

Le candidat collaborera étroitement avec MPI et ses partenaires pour la bonne tenue et la bonne organisation de la prestation.

5 - Conditions de participation des candidats

L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt.

Les entreprises sous-traitantes devront être obligatoirement agréées par Midi-Pyrénées Innovation.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

6 - Remise des propositions

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

- Une offre technique et financière
- Une proposition éventuelle d'une autre méthodologie et d'autres prestations jugées plus efficaces.
- Une présentation synthétique de l'entreprise ou du groupement (références en matière d'évènementiel ou animation) et son numéro d'agrément au titre de la formation professionnelle
- Une déclaration sur l'honneur du ou des candidats (respect des obligations fiscales et sociales)
- Le n° Siret et le n° de TVA intracommunautaire
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois
- Le présent cahier des charges dûment paraphé

Les offres des candidats, exprimées en Euro, seront entièrement rédigées en langue française.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté ou par messagerie électronique portant les mentions du titre du présent marché.

Cet envoi doit contenir les pièces définies dans le présent cahier des charges et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste, parvenir avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Midi-Pyrénées Innovation
9-11 rue Matabiau
BP 78534
31685 Toulouse cedex 6

ou par mail à l'adresse suivante : contact@mp-i.fr
en indiquant dans l'objet du mail l'objet de la consultation (page de garde du présent cahier des charges)

7 – Prix et conditions de règlement

Le candidat unique ou le groupement présentera une décomposition détaillée du prix pour chacune des phases.

Ce prix s'entend tous frais inclus et comprend tous les frais afférents à la réalisation de la prestation (déplacements, nuitées, repas, frais de formation,...).

Le règlement des prestations s'effectuera sur présentation d'une facture globale et justificatifs des travaux réalisés.

8 – Choix du candidat

Le marché sera attribué au candidat (ou au groupement) présentant l'offre économique la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Prix des prestations : 30 %
Le chiffrage devra intégrer tous les frais afférents à la mission ainsi que les temps de rencontre et de coordination préalable, en cours et en fin de mission avec l'équipe de direction. Le coût des prestations sera un élément de choix déterminant.
- Qualité technique et méthodologique de l'offre globale : 70 %
Une attention particulière sera portée sur les points suivants :
 - Méthodologie et formation proposée
 - Respect du cahier des charges
 - Expérience du candidat
 - Composition de l'équipe
 -

Le choix du candidat se fera par une commission composée des représentants de Midi-Pyrénées Innovation.

9 – Entrée en vigueur et durée du marché

Le marché entrera en vigueur à compter de sa notification par Midi-Pyrénées Innovation. Il sera conclu pour la durée de l'action collective.

10 – Obligations de confidentialité

Le titulaire qui, à l'occasion de l'exécution du marché, a reçu de MPI et des entreprises qu'il formera et accompagnera, à titre confidentiel, des renseignements, documents ou objets quelconques, est tenu de maintenir la confidentialité attachée à cette communication.

Il ne doit divulguer aucune information qui résulte de l'exécution du marché ou pourrait parvenir à sa connaissance à l'occasion de celui-ci.

Correspondants :

Aspects opérationnels :

- Amandine Lesage - Tél. 05 34 40 41 08 - e-mail : amandine.lesage@mp-i.fr

Aspects administratifs :

- Marc Bigot, Secrétaire technique